



Rougegoutte Info

Spécial centenaire de l'armistice 1918

Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis,

Objet : la journée du SOUVENIR :
invitation dimanche matin
11 novembre 2018 à 9 h 45
à la Mairie de ROUGE GOUTTE

RAPPEL HISTORIQUE

Ce dimanche, nous fêterons le centième anniversaire de l'armistice de la « grande guerre », lequel a été signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, dans un wagon, près de la gare de Rethondes en forêt de Compiègne.

Le cessez-le-feu prendra effet quelques heures plus tard, à 11 heures précises, sur les derniers champs de bataille. Il met fin à un conflit déclenché par l'assassinat de l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand, le 28 juin 1914, à Sarajevo, par un étudiant nationaliste Serbe de Bosnie ; ce sont 19 pays qui ont été alors impliqués dans ce terrible conflit qui a suivi.

L'HORREUR DE CETTE GUERRE

Cette guerre 14.18 a été une boucherie : 1,5 millions de tués, 800.000 mutilés, et 3 millions de blessés dans l'Hexagone !...

Ces soldats vécurent l'enfer que l'on peut imaginer à la lecture des lettres envoyées du front ; elles racontent l'horrible quotidien des combattants... Ils étaient des hommes ordinaires, souvent très jeunes, partis « la fleur au fusil » et qui ont été tués, ou qui sont revenus mutilés, défigurés, blessés, la tête brisée...

LES MONUMENTS AUX MORTS ET LA CONSTRUCTION D'UN MONUMENT A ROUGE GOUTTE

Pour rappeler l'horreur des combats, dans toutes les communes de France, un « monument aux morts » est érigé, pour graver dans la pierre les noms de ceux qui avaient perdu la vie, à la fleur de l'âge.

A Rougegoutte et Vescemont, communes liées par une intercommunalité paroissiale, 60 jeunes hommes sont morts au cours des combats : 42 d'entre eux avaient entre 19 et 30 ans.

Les Communes de Rougegoutte et de Vescemont ont lancé une consultation d'entreprises en mars 1920 afin de construire un Monument aux Morts, sur le terrain intercommunal, en face de l'église.

L'entreprise retenue, en juillet 1920, est « l'Usine Hydraulique et Ateliers Spéciaux pour le Travail des Granits et Porphyres, Le Morvan et Riboulet » de Servance, pour

la somme de 15.790 Francs. L'architecte est Théo Moritz de Belfort, qui présente un montant d'honoraire de 1.000 Francs. L'entreprise Rodari est retenue pour réaliser les fondations, les murs de soutènement avec un montant de 2.347,30 Francs ; la grille coûtera 1.500 Francs... Le coût total de la construction de ce monument aux Morts s'élève à quelque 21.000 Francs.

Les Maires de Rougegoutte, Mr SCHWALM et de Vescemont, Mr CHEVIRON demandent à l'Etat des « trophées de guerre », soit 8 obus de 270 et 2 canons qui seront attribués aux communes par le Ministère de Finances le 04 mai 1921, et qui seront à prendre à l'entrepôt de réserve des munitions de Chemilly.

L'inauguration de ce monument aux Morts intercommunal a lieu le 22 mai 1921 en présence de

→ **Edouard MILLET, Député de Belfort**

→ **Emile LARDIER, Conseiller Général et Maire de Giromagny.**

Un service funèbre religieux a lieu à 9 h et l'inauguration du Monument avec bénédiction, à 10 h.

En 1920, la date du 11 novembre est choisie afin de commémorer la victoire et d'honorer les morts aux combats. Depuis 1920, la dépouille d'un soldat non-identifié, est placée sous l'Arc de Triomphe, symbole de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la France ; en 1923, l'armistice devient une fête nationale, et un jour férié officiel, avec la dénomination « jour du souvenir ».

UN SYMBOLE DE 14-18 : LE BLEUET

Après cette première guerre mondiale, le bleuet a été choisi parce que la couleur de cette fleur rappelait l'uniforme « bleu horizon » des jeunes recrues « les bleuets » et parce que c'était aussi l'une des seules fleurs à pousser dans la boue des tranchées. Aujourd'hui encore, on acquiert ce « bleuet » le jour du 11 novembre ou les jours précédents, en souvenir des victimes. Le produit de ces ventes de « bleuets » sert, aujourd'hui toujours, à venir en aide aux anciens combattants, aux victimes de guerre, aux veuves et aux orphelins.

Des jeunes du Conseil Municipal d'adolescents vendront ces bleuets dans notre Commune ce dimanche et les jours qui précèdent ; nous les remercions de leur générosité et nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil !

LE SENS DE CES COMMEMORATIONS

Au départ, ces cérémonies commémoratives rassemblaient ceux qui pouvaient dire « j'y étais ». Ils rendaient hommage à leurs copains décédés.

Aujourd'hui, ce qui reste très important pour chacune et chacun de nous, c'est d'être toujours très proches, par le souvenir, des gens avec lesquels nous avons vécu et qui sont morts. Tout ce qui est humain nous touche, au quotidien, ici, dans nos communes ; nous éprouvons aussi de la compassion pour les victimes des attentats, lors des drames et des catastrophes qui surviennent de par le monde...

Lors de cette guerre 14.18, toutes les familles ont eu un aïeul qui a participé à ces terribles combats ou qui est mort dans l'est de la France, ou ailleurs, dans la Meuse ou dans la Somme...

Il importe de nous rassembler à l'occasion de ce centenaire pour démontrer notre empathie, notre capacité à conserver un cœur ouvert : ceux qui sont morts, ceux qui ont souffert ou qui souffrent, ceux qui nous entourent dans notre quotidien, méritent notre attention, notre respect, notre compassion.

Pour savoir qui l'on est et où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Alors, dans une commune, il nous faut toujours cultiver le sens de l'humain et la générosité pour apprendre chaque jour, un peu plus, à vivre ensemble dans le respect de toutes nos différences qui font la richesse du genre humain !

INVITATION

Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis, nous sommes tous conviés à ce centième anniversaire de l'armistice.

Pour construire la Paix, la génération montante a un rôle primordial ; un grand nombre d'enfants et de jeunes seront présents et actifs à ce rassemblement auquel vous êtes invités à vous joindre.

**Le Maire de Vescemont,
Claude TREBAULT**

**Le Maire de Rougegoutte,
Guy MICLO**

PROGRAMME

9 H 40 : dans la salle du Conseil Municipal, au rez-de-chaussée de la Mairie, nous remettons un ballon gonflé à l'hélium à chaque enfant.

9 H 45 : rassemblement devant la mairie et formation du cortège qui partira, avec les enfants rassemblés derrière la fanfare, en direction du Monument aux Morts à 9 H 55,

10 H : début de la célébration au Monument aux Morts
Les enfants seront placés, par des encadrants, à leur arrivée, au centre, face au Monument aux Morts.

Quelles seront leurs missions ?

① – après une introduction de la cérémonie, une lumière sera remise à chaque enfant qui ira la déposer sur les rebords du Monument,

② - lecture de textes par les jeunes du CMJ

③ – lors de l'appel des 60 morts de ROUGEGOUTTE/VESCEMONT :
→ interventions de jeunes du CMJ qui citeront successivement un nom inscrit sur le Monument,
→ les jeunes du CMJ lèveront des pancartes sur lesquelles seront écrits des « mots clés »,
→ le Maire de ROUGEGOUTTE identifiera chacune de ces personnes,
→ après chaque nom, il sera dit « Mort pour la France »

④ - après les interventions de Monsieur le Président des Anciens Combattants et du Maire de ROUGEGOUTTE, **et à l'issue de la cérémonie, tous les enfants et les jeunes lâcheront des ballons bleus, blancs, rouges ;**

⑤ Vente de bleuets

Après le retour en cortège devant la Mairie en suivant la fanfare, vous êtes tous invités au verre de l'amitié qui sera servi dans les salles du rez-de-chaussée de la Mairie de ROUGEGOUTTE.

⑥ 11 H : toutes les cloches sonneront, comme le 11 novembre 1918.

Manifestations à venir... à vos agendas !

Beujolais Nouveau

Samedi 17 novembre de 17 h à 23 h
Dimanche 18 novembre de 10 h à 13 h
à l'ancien Presbytère



Loto de l'A.S.R

Samedi 24 novembre à 20 h
à la Salle Communale de la Cité



Fête de Saint-Nicolas

Mercredi 05 décembre à partir de 18 h 30
Au centre du Village

Concert de Noël de la Chorale « A Croch'chœur » 4 voix mixtes et solistes

Vendredi 21 décembre à 20 h 30
Samedi 22 décembre à 17 h 00
Dimanche 23 décembre à 17 h 00
Eglise de Rougegoutte



Marché de Noël

Samedi 22 décembre de 14 h à 20 h
et Dimanche 23 décembre de 10 h à 20 h
Rez-de-chaussée de la Mairie et Restauration scolaire

Réveillon de la Rouge Bruyère

Lundi 31 décembre à partir de 20 h
à la Salle Communale de la Cité
Renseignements = Mme Marie-Odile VIENNOT
03.84.27.12.90

